



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle

Valence, le 7 août 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

QUALITÉ DE L'AIR

Fin de l'épisode de pollution de l'air en Drôme

L'épisode de pollution atmosphérique qui était en cours sur le département de la Drôme a pris fin.

En conséquence, les mesures réglementaires consécutives à cet épisode de pollution qui étaient en vigueur jusqu'à la fin de l'épisode de pollution sont levées.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet de la préfecture :

<http://www.drome.gouv.fr/qualite-de-l-air-r1668.html>

Contacts presse :

04.75.79.29.46 / 04.75.79.29.37

pref-communication@drome.gouv.fr

3, boulevard Vauban – 26030 VALENCE cedex 9 – Téléphone : 04.75.79.28.00 - Télécopie : 04 75 42 87 55

Site Internet de l'État en Drôme : www.drome.gouv.fr

